

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 10, rue de la République
 (Paris, 10^e)

ABONNEMENTS

1 an	10
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	1

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.
 Numéro de la censure postale 114 14

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicités
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 10, rue de la République
 (Paris, 10^e)

Nouvelles du jour

L'Autriche et le bolchévisme. La représentation proportionnelle en Italie.

Le bolchévisme menace de nouveau l'Autriche; on y est en train d'y favoriser la formation de gardes rouges, et on soupçonne que le gouvernement va relâcher sa surveillance sur Bela Kun. Les uns disent même que le célèbre bolchéviste hongrois, à l'encontre des démentis, s'est effectivement soustrait à ses gardiens et qu'il cherche le moyen de repartir à Budapest.

La situation de l'Autriche est si lamentable qu'on s'attend de plus en plus à ce que le gouvernement prenne la résolution d'abdiquer. C'est à ce moment que le bolchévisme fera des efforts pour s'introniser dans les affaires.

Les scrupules qu'on manifeste à Berne, dans certains milieux officiels, au sujet du détachement du Vorarlberg, en l'envisageant comme un acte contraire à la neutralité vis-à-vis de l'Autriche, deviennent donc de plus en plus vains. Le gouvernement de Vienne n'en est pas à vouloir retenir le Vorarlberg contre le vœu de la population de ce pays. L'Allemagne, qui désire que l'Autriche se réunisse à elle, n'est pas saisie par la crainte de mécontenter Vienne en tâchant de mettre la main sur le Vorarlberg. Les agissements d'un grand établissement financier allemand se font toujours plus manifestes à l'égard des Vorarlbergeois.

La représentation proportionnelle recevra, dimanche prochain, le baptême du feu en Italie. Quels seront les résultats de cette première expérience démocratique? Dans les milieux conservateurs, on est plutôt pessimiste; la nouvelle loi électorale fait l'effet d'un épouvantail. Il est certain que, les catholiques et les socialistes mis à part, personne ne la voulait; beaucoup la réclamaient qui, dans le fond de leur cœur, la réprouvaient et souhaitaient son échec devant le Parlement. C'est M. Nitti qui l'a fait voter à force d'habileté et d'intéressement. Dans une interview au *Giornale d'Italia*, il a expliqué, dernièrement, les raisons pour lesquelles il a voulu la représentation proportionnelle et le scrutin de liste. « Nous sommes sortis de la guerre, a-t-il dit, très divisés; si les élections s'étaient faites d'après l'ancien système, nous aurions eu la guerre dans le pays. Au lieu d'une lutte de principes et de partis, nous aurions eu une lutte de personnes. L'Italie aurait été un vrai champ de bataille. La réforme électorale a été providentielle; elle a apaisé les passions politiques et ramené un peu plus de calme dans les esprits. »

M. Nitti est très optimiste quant aux résultats des élections; il croit que la nouvelle Chambre sera meilleure qu'on ne le pense communément et qu'elle représentera plus exactement la nation.

Il est certain que la période électorale a été moins mouvementée qu'on ne le craignait. Il y a eu et il y aura encore des violences, mais elles ne dépassent guère la moyenne habituelle. M. Nitti a d'ailleurs tout fait pour maintenir l'ordre et empêcher les émeutes. Par ses circulaires aux préfets du royaume, par son intervention personnelle entre les partis en lutte, surtout à Gênes, à Milan et à Turin, il a réussi à calmer les esprits. On l'a accusé de faire de la pression gouvernementale en faveur des candidats ministériels; on l'a accusé en particulier de soutenir les partisans de Giolitti. Il s'en est défendu énergiquement. « Je m'efforce, a-t-il dit, que les élections soient calmes; ce n'est pas une besogne facile, mais c'est tout ce que je fais en matière électorale. »

Des catholiques italiens timorés ont jugé opportun de demander au Saint-Siège s'ils pouvaient en conscience prendre part aux prochaines élections. *L'Osservatore romano* publie la réponse de la Sacrée Pénitencerie déclarant licite l'intervention des catholiques au scrutin.

Cette réponse officielle marque une date dans l'histoire de l'Italie. C'est la suppression définitive du *non expedit* que le Pape

Pie X avait déjà pratiquement levé. Comme l'explique *L'Osservatore*, le Saint-Siège a défendu aux catholiques italiens d'aller voter tant que leur attitude pouvait se confondre avec celle du Saint-Siège lui-même et pouvait peut-être le compromettre. Aujourd'hui que la possibilité d'une telle confusion n'existe plus, par le fait de la création du parti populaire entièrement responsable de ses faits et gestes, le *non expedit* ou la défense de prendre part aux élections n'a plus sa raison d'être.

M. Giolitti a déclaré à un rédacteur du *Giornale d'Italia* qu'il ne veut plus se mêler activement de politique. Si, dans son discours de *Dronero*, il a exposé un programme politique, il a voulu simplement exposer à ses électeurs ce qu'il y a à faire après la guerre, et rien de plus.

Ces déclarations doivent être acceptées sous bénéfice d'inventaire.

On mande de Constantinople que les méfaits des Turcs contre les Grecs de Thrace et d'Asie Mineure augmentent journellement, à la faveur des dispositions des Alliés, dont les grandes préoccupations détournent l'esprit de ce qui se passe dans l'ancien empire turc, qui reste toujours la puissance ennemie des chrétiens. Le patriarcat grec de Constantinople vient encore d'apprendre le massacre de centaines de ses ouailles et le pillage de nombreuses églises et écoles helléniques.

L'animosité des Croates pour les Serbes devient toujours plus vive et se manifeste de toutes façons. En Croatie, on recouvre les enseignes en caractères serbes d'une couche de peinture noire; on installe des photographes qui jouent sans discontinuer l'hymne national bulgare, parce qu'il est odieux aux Serbes; on maintient le buste de François-Joseph dans les édifices publics en dépit de l'ordre général donné de Belgrade de l'enlever de partout; dans les principales localités se forment des clubs républicains croates pour propager une opposition irréductible à la dynastie serbe.

Le gouvernement tchèque de Prague fait procéder actuellement à un recensement en Slovaquie. Les fonctionnaires qui y sont occupés ont reçu comme mot d'ordre de forcer le plus d'habitants possible à se déclarer Tchèques. Les personnes qui s'inscrivent comme étant de langue ruthène, slovaque ou magyare sont convoquées devant les commissions de police, qui tâchent de les intimider pour les amener à se dire de langue tchèque.

Les Slovaques protestent auprès des Alliés contre cette contrainte.

Le *Popolo d'Italia* de Milan, l'organe du fameux anticlérical et interventionniste Mussolini, ayant publié un article grossier et injurieux contre le Pape, les différentes associations catholiques de la ville, parmi lesquelles la Jeunesse catholique féminine, ont porté plainte devant le procureur du roi en vertu de l'article 2 de la loi des garanties.

Au Conseil des Alliés

Paris, 12 novembre.

(Havas.) — Le Conseil suprême a arrêté les termes de la lettre qui sera adressée à M. Venizelos à la suite du rapport de la commission d'enquête de Smyrne. Après avoir rendu hommage à l'impartialité de la commission d'enquête, la note des Alliés fait allusion aux erreurs commises et aux incidents qui se sont produits lors du débarquement des troupes grecques, incidents causés par le manque de précautions. Les autorités militaires grecques d'ailleurs prirent des sanctions.

Le Conseil ajoute qu'il fait confiance à l'administration grecque pour assurer désormais le maintien de l'ordre dans la ville, et insiste

sur le caractère provisoire de l'occupation par les troupes grecques.

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la note roumaine reçue hier mardi, et il a constaté qu'elle ne donnait satisfaction sur aucun point aux demandes des Alliés. Le conseil examinera, dans une séance ultérieure, sa réponse qu'il convient d'adresser au gouvernement roumain.

Enfin, le Conseil a adopté le principe de la nomination d'officiers alliés pour commander les forces de police et de gendarmerie en Hongrie.

Paris, 12 novembre.

(Havas.) — La délégation américaine près de la Conférence de la paix a fait connaître au Conseil suprême son intention de quitter la France dans les premiers jours de décembre. La délégation anglaise a fait part du même désir. On en conclut que les travaux de la Conférence seront terminés à cette époque.

Les élections françaises

Veille de scrutin

Paris, 11 novembre.

Les discours de M. Clémenceau et de M. Millerand ont été l'objet, en ces derniers jours de la campagne électorale, des commentaires de la presse française. Celle-ci, dans son ensemble, les a accueillis avec faveur, non qu'ils aient été irréprochables et qu'ils n'appellent pas des réserves, mais parce qu'ils ont traduit, l'un et l'autre, quelques-unes des plus graves préoccupations de l'opinion publique.

M. Clémenceau a consacré toute la première partie de la déclaration qu'il a lue à Strasbourg à une sorte d'examen rétrospectif des déficiences et des faiblesses du parlementarisme. Il faut lui savoir gré d'avoir exercé, cette fois, son esprit critique, si aigu, à montrer que ce qui peut ébranler la force des institutions politiques d'un grand pays, c'est moins l'imperfection de ces institutions elles-mêmes que les dispositions morales dont sont animés ceux qui sont chargés, par mandat électif, d'en assurer le jeu normal et régulier. S'ils sont dominés par l'égoïsme et l'arrivisme, s'ils n'ont pas en vue le bien de tous, ils échoueront dans leur tâche. Il ne sert de rien de réformer les constitutions si les hommes qui les appliquent ou pour lesquels elles sont faites sont sans valeur morale.

A ces idées générales, qui peuvent paraître banales, quand on les dépeuple, aussi de la forme littéraire qui les a un moment revêtues ou quand on les sépare des circonstances où elles furent exprimées, le président du Conseil en a ajouté d'autres, qui en découlent logiquement: se mettre à l'œuvre et commencer, ne pas attendre des instruments plus parfaits, se servir de ceux que l'on a. Cette vue positive et réaliste est bien la preuve que l'exercice du pouvoir a appris quelque chose à M. Clémenceau et rien n'est moins vague, en dépit des apparences, que son langage, où certaines affirmations dénotent vraiment l'homme d'Etat.

M. Millerand a promis une pensée dans des sphères moins élevées, mais lui aussi s'est exprimé en des termes auxquels il ne faut pas refuser de reconnaître la sagesse ni la mesure. Il a eu, sur la question sociale, sur la lutte des classes, des mots heureux. En recommandant l'union du capital et du travail, en recommandant l'arbitrage, en demandant qu'on s'abstienne de perpétuer les conflits économiques, lui aussi s'est exprimé en homme que l'expérience a instruit.

Le plus sérieux reproche qu'un catholique puisse leur adresser à l'un et à l'autre, c'est de s'être arrêtés à mi-chemin et de n'avoir pas dit que, pour amener le citoyen à cette pratique de ses devoirs qu'ils ont rappelés, la religion est nécessaire. La manière dont ils ont parlé, l'un et l'autre, de la question religieuse est une conséquence de leurs doctrines philosophiques. Ne croyant pas à la valeur sociale du catholicisme comme nous y croyons nous-mêmes, ils ont dénoncé des périls et indiqué des remèdes, sans donner à leurs discours ce qui leur eût assuré l'efficacité pratique.

C'est là, en dernière analyse, la raison des défiances des catholiques vis-à-vis des hommes que l'imminence du péril social et le sens patriotique amènent aujourd'hui à leur tendre la main. Ce qu'ils redoutent, c'est de voir ces hommes garder contre la religion les préjugés qu'ils avaient autrefois et continuer à contrecarrer son influence.

Mais la question a un autre aspect. Ces mêmes républicains qui, du moins, ont un point de vue moral, qui reconnaissent que le citoyen doit pratiquer certaines vertus, qui se réclament d'un idéalisme amputé, mais généreux, quels sont leurs adversaires? Des socialistes matérialistes qui font appel aux plus basses passions, qui travaillent à établir, sous le nom de dictature du prolétariat, l'anarchie avec toutes ses conséquences et dont la victoire serait une régression sociale.

Entre ces hommes politiques ayant les soucis moraux, les mêmes soucis moraux que nous

avons nous-mêmes, et ces destructeurs acharnés à leur besogne, il faut choisir. Si les catholiques se savaient assez nombreux pour pouvoir ne compter que sur eux-mêmes, le choix serait facile; ils iraient à ceux qui représentent la conception chrétienne de la vie politique et de la vie sociale. Mais il n'apparaît pas que le problème se pose en ces termes. Il y a nécessité de barrer la route à l'esprit révolutionnaire, et les esprits réfléchis, parmi les catholiques, constatent que, malheureusement, ils ne sauraient y parvenir seuls. Force leur est de contracter alliance avec ceux qui, dans le pays, ont en commun avec eux l'amour de la patrie et la volonté de la soustraire à l'anarchie menaçante. Ces hommes ont combattu l'influence du catholicisme; ils laissent dans la législation des entraves à l'exercice de cette influence. Leur accord sur le suffrage, en le donnant en même temps à des catholiques à l'abri de toute discussion, qui vont être à leurs côtés, auxquels ils ont fait des promesses qui sont un commencement de réparation des erreurs passées, n'est-ce pas là, à votre égard, ce que l'on a conseillé les Evêques?

Si le succès de quelques monarchistes doit amener l'échec d'abord de catholiques auxquels on ne peut rien reprocher, ensuite d'hommes politiques non catholiques qui veulent sincèrement la paix sociale et la paix religieuse, l'hésitation est-elle possible? Quelques sujets à caution que soient les promesses de ces non-catholiques, malgré leur passé, faut-il, en leur faisant opposition, laisser le champ libre aux vifs ennemis de la religion et de l'ordre social? Voilà le cas de conscience en face duquel se trouvent, à la veille du scrutin du 16 novembre, les catholiques français.

Il se posait déjà, presque dans les mêmes termes, en 1848, au lendemain de la Révolution qui emporta le trône de Louis-Philippe. A ce moment-là, les catholiques français n'ont pas hésité; Montalembert a accepté de serrer la main que lui tendait M. Thiers, et il en est sorti, pour la France, la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. Ce rapprochement historique, que nous ne croyons pas arbitraire, nous parait de nature à jeter un peu de lumière sur la situation présente. S'il y a un risque à courir, celui qu'on court avec les républicains qui n'en sont encore qu'aux promesses de mettre un terme aux excès de leur anticléricalisme n'est-il pas moins grand que celui auquel on s'expose en rendant possible le triomphe des éléments favorables au désordre et qui travaillent à le faire écarter?

Nous n'avons voulu, par ces remarques, qu'exposer une situation périlleuse et la faire voir telle que la voient les catholiques qui ont consenti les coalitions que l'on connaît et que nous avons décrites.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 12 novembre.

Avant l'heure fixée pour les obsèques de M. le conseiller fédéral Müller, le Conseil des Etats a tenu une courte séance. Il lui a suffi d'un peu plus de demi-heure pour liquider deux affaires qui coïncident à la Confédération un dernier de 1,325,000 francs.

D'abord un crédit de 214,000 francs pour la réfection d'une des casernes de Bière. Cette dépense militaire pourrait sembler inopportune en ce temps de désarmement. Mais on ne saurait vouloir trop de soin à l'hygiène du soldat, et c'est ce qui a déterminé M. Henri Scherrer, rapporteur de la commission, à recommander l'adoption de ce projet, qui inaugure une série de reconstructions sur la place d'armes de Bière.

Le second crédit voté ce matin, soit 1,109,000 francs, est destiné à l'achat d'un immeuble, rue de la Préfecture, à Berne. Cet immeuble appartient à l'Etat de Berne et il servait jusqu'à présent de siège à l'établissement d'assurance immobilière cantonale. Les Bernois ne font pas de mauvaises affaires avec la Confédération. Il est même question actuellement de l'achat de plusieurs hôtels à Interlaken pour y transférer divers services de l'administration fédérale. On pourrait se demander si cette décentralisation des rouages fédéraux ne devrait pas se faire plutôt au bénéfice des capitales d'autres cantons. En tout cas, la crise des logements ne sera guère atténuée par la nouvelle extension des palais fédéraux dans la ville de Berne.

Avec une abondante documentation, M. von Arx (Soleure) a démontré que le nouvel immeuble acquis par la Confédération n'est pas payé trop cher, en regard au prix des terrains dans le voisinage de la place du Parlement. Le crédit a donc été voté sans opposition.

Demain, le Conseil des Etats entendra d'abord le développement de l'interpellation déposée par M. Raebler (Schwyz), et dont voici le texte: « Le Conseil fédéral est-il prêt à donner des renseignements sur les mesures qu'il a prises on qu'il compte prendre, en raison de la pénurie des fourrages, pour relever l'exportation du bétail d'élevage? » Cette demande d'interpellation est appuyée par MM. Huber (Uri), Ochsner (Schwyz), Wirz (Obwald), Wyss (Nidwald) et Zeni Ruffinen (Valais).

Au Conseil national

La Société des nations

Berne, le 12 novembre.

La courte séance de mercredi matin, qui a dû être levée à neuf heures et demie déjà, à cause des funérailles de M. Müller, a été remplie par deux discours en langue française. Ces deux discours ont symbolisé les thèses en présence, à l'égard de la Ligue des nations: thèse de méfiance, développée par M. Naine et thèse de confiance, présentée par M. Micheli.

On a le sentiment que nos socialistes romandis ne sont pas très farouchement hostiles à la Société des nations, mais la solidarité avec leurs coreligionnaires suisses allemands les entraîne à la négation. Ils vont chercher leurs arguments dans le fonds inépuisable de la phraseologie collectiviste. M. Naine ne voit rien dans la Ligue des nations qu'une machine de guerre du capitalisme contre les travailleurs. Pour lui, les diplomates et hommes de gouvernement qui dirigent la Ligue sont les agents des capitalistes qui ont organisé la guerre et aspirent à s'assurer, par une alliance des puissances, le bénéfice de la victoire remportée sur des concurrents. La Ligue serait conduite sans le concours des peuples, qui n'auront pas même leur mot à dire dans le choix des représentants. M. Naine repousse donc le projet élaboré à Paris, tout en affirmant que les socialistes sont prêts à appuyer la véritable Société des peuples qui pourrait surgir dans l'avenir.

Méfiance! proclame M. Naine. Confiance très large! répond M. Micheli. Le député genevois a prononcé un des meilleurs discours que nous ayons entendus de lui. Il s'est efforcé de trouver des arguments inédits. D'autres parlent comme si aucun orateur ne les avait précédés. C'est à la fois le fleau de nos mœurs parlementaires: la plupart de ceux qui prennent la parole oublient qu'une discussion générale n'a de sens que si elle est contradictoire. La lumière ne peut jaillir si le choc des idées ne se produit pas et si les discours ne font que se juxtaposer.

M. Micheli ne partage pas la doctrine de M. Gœpke dont le pessimisme effrayant conteste toute possibilité pour l'humanité de marcher vers un avenir meilleur par l'entente internationale. La période d'isolement est passée, pour les petits Etats comme pour les grands. Ceux qui, en alléguant la situation des vaincus, allèguent leur antipathie contre la Ligue des nations, sont plus royalistes que le roi; car les Centraux aspirent à être admis dans la Société des nations. C'est celle-ci précisément qui sera appelée à reviser un jour les traités de paix.

M. Micheli partage l'avis que l'organisation de la Société des nations est susceptible d'améliorations notables, notamment dans le sens d'une démocratisation. Il faut y entrer d'abord pour collaborer à cette réforme du Paque. Si on s'offusque de la place privilégiée faite aux grandes puissances, il ne faut pas oublier que, dans la Confédération suisse, les grands cantons de Vaud, Berne et Zurich bénéficient aussi de prérogatives spéciales! L'essentiel, c'est que l'organisation de la Société des nations est très fédérale.

La Société des nations a besoin, dit M. Micheli, de la collaboration des grandes puissances morales de ce monde. Il est regrettable que la Papauté n'ait pas trouvé place dans les conseils de la Société. Contrairement à l'opinion de M. Bueler et des catholiques argoviens, beaucoup de bons catholiques ne repoussent pas, pour autant, l'idée de l'accession au Paque. La Société des nations doit être contraire à tous les exclusivismes, et la Genève d'aujourd'hui, qui a réparé les erreurs du Kulturkampf, tire de là un titre spécial pour assumer le rôle de siège de la Société.

Le député genevois a insisté encore sur le fait que Genève ne sent rien d'incompatible avec son caractère suisse à accepter ce rôle. Si la Suisse refusait sa collaboration à la Société des nations, elle manquerait à sa mission internationale.

Cet excellent discours a terminé la séance. On continuera le débat jeudi matin. Le vote de l'adhésion ne fait plus de doute, mais il faudra s'armer de patience; il va y avoir un défilé extraordinaire de discours, parfaitement superflus; chacun des députés à son siège fait.

Les obsèques de M. Müller conseiller fédéral

Les funérailles de M. le conseiller fédéral Müller ont été célébrées hier matin, à Berne, avec l'apparat officiel: le Conseil fédéral, le corps diplomatique, les Chambres, les délégations des cantons, l'état-major, et les chefs de troupes, formaient le convoi.

M. Müller, fils d'un pasteur incroyant, était lui-même incroyant. Il avait voulu que ses obsèques se fissent sans de concours de la religion. Son corps ne devait pas être apporté à l'église; il devait être incinéré.

Cet Ariste programme a été suivi. Mais si le corps de M. Müller n'est pas entré à l'église, le

certifié officiel s'y est tout de même rendu. L'A. M. Ador, président de la Confédération, M. Haberlin, président du Conseil national et M. Moser, président du gouvernement de Berne, ont prononcé l'éloge funèbre. Au cours de ses discours, M. Ador, ayant fait allusion aux projets de retraite de M. Müller, ajouta : Mais l'homme propose et Dieu dispose ! Cette évocation de Dieu à propos d'un homme qui avait voulu que ses obsèques fussent une manifestation d'incrédulité, fit une certaine sensation.

La Droite et le Conseil fédéral

Le groupe conservateur catholique de l'Assemblée fédérale, siégeant sous la présidence du conseiller national Streng, a décidé à l'unanimité de revendiquer un second siège au Conseil fédéral.

La retraite de M. Decoppet

Un correspondant des *Basler Nachrichten* écrit à ce journal au sujet de la retraite de M. le conseiller fédéral Decoppet :

On a commenté de façons très diverses la nomination de M. Decoppet comme directeur de l'Union postale. Ceux qui ont supposé que M. Decoppet était fatigué de ses fonctions se sont tout à fait mépris sur les motifs de sa retraite. En les esquissant ici, je ne crois point diminuer le prestige de ce magistrat, au contraire.

M. Decoppet a en la malchance de se trouver seul à représenter la Suisse romande au Conseil fédéral pendant la période critique des années de la guerre, jusqu'à la nomination de M. Ador. On sait ce qui est arrivé et combien de fois, en Suisse romande, on dénigra dans la presse, dans les assemblées et dans les parlements, la politique prétendue germanophile du Conseil fédéral. M. Decoppet a eut cure de tout ce tapage. Il resta à son poste, imperturbable, et fit ce qu'il envisageait comme son devoir, sans se laisser intimider par l'orage.

Dans ces conjonctures difficiles, il commit toutefois une grosse faute : il perdit le contact avec la députation vaudoise aux Chambres fédérales. Les Vaudois veulent savoir ce qui se fait à Berne. L'opinion publique entend demeurer en contact avec le représentant du pays au Conseil fédéral. De la part d'un conseiller fédéral vaudois, ne pas tenir compte de ce sentiment, c'est se mettre dans une situation intenable à la longue. M. Decoppet en a fait l'amère expérience. Lui, Vaudois et Romand jusqu'aux os, il a dû s'entendre qualifier dans son canton de « demi-boche ». On organisa contre lui un véritable sabbat, non seulement dans le camp de ses adversaires politiques, mais dans son propre parti. Et voici la tactique qu'imaginèrent ses détracteurs : on lança dans une assemblée des délégués cantonaux du parti radical une proposition de révision de la constitution fédérale aux fins que voici : il s'agit de décider que les membres du Conseil fédéral devraient se soumettre à une réélection dans leur canton d'origine, comme députés aux Chambres, avant chaque renouvellement du Conseil fédéral.

Le comité central du parti radical vaudois, auquel cette proposition fut renvoyée, traîna l'affaire en longueur. Elle fut remise sur le tapis dans la dernière assemblée du parti tenue en vue des récentes élections fédérales. Deux délégués lausannois demandèrent que la question fût tranchée avant qu'on procédât à l'élaboration de la liste des candidatures. Mais, à la faveur d'une objection de forme, on put écarter ce brûlot incendiaire. Les chefs de la manœuvre demandèrent alors que la question fût reprise dans une assemblée du parti qui devait se tenir à la veille de la réélection du Conseil fédéral. Cette exigence fut inscrite au procès-verbal.

M. Decoppet a donc pris les devants. Il a saisi l'occasion inespérée qui s'est offerte pour résoudre lui-même le cas épineux où il se trouvait.

Le déficit soleurois

Le budget de l'Etat soleurois pour 1920 prévoit un déficit de 1,031,000 francs.

M. Poincaré en Ecosse

Londres, 12 novembre. (Havas.) — Le président de la république française et M^{me} Poincaré ont quitté Londres mercredi matin, à 9 h. 33, pour se rendre à Glasgow, où l'université donnera à M. Poincaré le doctorat d'honneur. La foule, massée le long du parcours, les a longuement acclamés. M. Lloyd George a eu avec M. Poincaré, au palais Saint-James, une entrevue à laquelle on attribue une certaine importance.

A l'anniversaire de l'armistice

Centralia (Etat de Washington), 12 novembre. (Havas.) — Au cours d'un défilé qui a eu lieu mardi, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, plusieurs individus ont tiré des coups de feu, tuant six soldats et en blessant deux sérieusement. La fumée dégagée par les coups de feu a permis de constater qu'ils avaient été tirés des toits. Après une active poursuite, huit arrestations ont été opérées. L'un des malfaiteurs a été pendu par la foule.

Autour d'une démission

La démission de M. Vesnitch, comme représentant de la Serbie à Paris était entourée de circonstances mystérieuses auxquelles nous faisons allusion, hier, dans nos *Nouvelles du jour*. Voici la clef du mystère :

Dernièrement a eu lieu, à Socrévo, le suicide de M^{me} Marie Karan, dame serbe appartenant à la riche bourgeoisie. M^{me} Karan avait été désignée par un journal, le *Zvono*, comme responsable d'immenses malversations commises par le comité de secours institué à Paris pour porter aide aux réfugiés serbes, comité dont M^{me} Karan avait la gestion. Il s'agissait de denrées et vêtements détournés et vendus illicitement au profit de quelques personnalités. M^{me} Karan, avant de se donner la mort, a rédigé un *factum* dans lequel elle nomme comme principales responsables des faits, qui ne sont pas niables, trois dames serbes, parmi lesquelles M^{me} Vesnitch, femme du diplomate dont la retraite prochaine est annoncée, mais sous des prétextes destinés à voiler la pénible vérité.

Le journal « tour de Babel »

Paris, 12 novembre. (Havas.) — La *Feuille commune* présente un aspect tout autre que la *Presse de Paris*. Chacun des dix journaux la composant y a une colonne avec son propre titre. C'est ainsi qu'on y voit l'*Humanité* et le *Journal du peuple* soutenir énergiquement le mouvement gréviste, alors que le *Pays*, sous le titre de « Grève mal inspirée », proteste contre les intérêts purement matériels et plus que contestables qui inspirent le mouvement actuel. D'autre part, l'*Œuvre*, sous la signature de M. Gustave Téry, blâme l'erreur commise par les ouvriers imprimeurs et se félicite de pouvoir opposer, dans le même organe, le programme de concentration républicaine à celui des socialistes unifiés.

(La *Feuille commune* est l'organe collectif des partis d'extrême gauche; la *Presse de Paris* est l'organe des partis bourgeois.)

Les responsabilités de la guerre

Berlin, 12 novembre. (Wolff.) — La commission d'enquête parlementaire a continué mardi l'examen du côté technique de la guerre sous-marine. L'ancien ministre von Capelle a affirmé que, pendant et avant la guerre, il avait été commandé en tout 810 sous-marins, dont 45 dans la période précédant la guerre. En 1916, il avait été décidé que la guerre sous-marine sans avertissement serait ajournée. La question arriva à un point mort lors de l'affaire du *Sussex* jusqu'au moment où elle fut reprise à la demande de Hindenburg et de Ludendorff.

La paix de la Bulgarie

Sofia, 12 novembre. (Havas.) — M. Stambouliski, chef du ministère, a quitté Sofia aujourd'hui, se rendant en France, où il signera vraisemblablement le traité de paix avec les Alliés au nom de la Bulgarie.

Les prisonniers de guerre allemands

Berlin, 12 novembre. D'après différents journaux, les Français ont commencé le rapatriement des prisonniers de guerre allemands. Un premier convoi est arrivé mardi en gare d'Essen. Mais, entre temps, sur un ordre soudain émanant de Paris, le rapatriement est suspendu pour l'instant. Environ dix convois qui se trouvaient encore sur les sols français ont été arrêtés et renvoyés à leur point de départ. Les raisons qui ont provoqué de telles mesures ne sont pas encore très clairement visibles.

Les meurtriers bavarois

Munich, 12 novembre. Le premier procureur a l'intention d'instruire d'abord le procès contre le meurtrier d'Eisner, le comte Arco, et ensuite contre Lindner. Le comte Arco est accusé de meurtre prémédité et conscient. Lindner est accusé de tentative de meurtre contre le ministre Auer et du meurtre du député du Centre Csele.

Allemand tué

Kelsterbach (sur le Main), 12 novembre. Au cours d'une promenade des jeunes commerçants de la ville de Francfort, M. Alfred Birnbaum, de Francfort, âgé de 19 ans, a été tué par des hommes des troupes noires françaises, sans motif apparent. Le cadavre de la victime a été livré mardi par les Français qui l'ont conduit à Francfort en automobile, accompagné d'un officier français. La famille du défunt et les témoins de ce sanglant incident ont déposé une plainte auprès des autorités de la ville de Francfort.

Arrestation d'un condamné à mort

Bruxelles, 12 novembre. (Havas.) — La police de Bruxelles a mis à main mardi soir, dans un café de la rue de Laeken, sur un nommé Henri Grenckel, impliqué dans l'affaire de la *Gazette des Ardennes* et qui fut condamné à la peine de mort par contumace par le conseil de guerre de Paris.

Le conflit social de Catalogne

Barcelone, 12 novembre. (Havas.) — Au cours d'une conférence qui a eu lieu cette nuit entre les ouvriers et les patrons, un accord s'est établi pour la proclamation simultanée de la levée du lockout et la cessation de la grève. Cette conférence a eu lieu sur l'initiative des patrons, et la décision prise donne satisfaction aux délégués ouvriers, qui avaient, à y a quelques jours, rompu les pourparlers, parce que les patrons refusaient d'accepter cette mesure. On considère le conflit comme terminé, et la décision définitive sera prise au cours d'une conférence.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Succès polonais contre les bolchévistes

Varsovie, 12 novembre. Lors de sa dernière offensive contre les bolchévistes, au sud de Pologne, l'armée polonaise a fait 1000 prisonniers et pris 30 mitrailleuses ainsi que 2 canons.

Lettons et Polonais

Varsovie, 12 novembre. Deux mandataires du gouvernement letton sont arrivés à Varsovie. Ils ont apporté des renseignements intéressants sur les événements en Lettonie. La nouvelle de la reconnaissance de la Lettonie par la Pologne a provoqué un grand enthousiasme. Les journaux lettons publient une série d'articles au sujet du rapprochement de la Pologne et de la Lettonie.

PETITE GAZETTE

Les honoraires de d'Annunzio

Selon l'*Avanti!*, le poète-commandant a négocié, une semaine après son expédition de Fiume, avec un éditeur américain, une avance de 20,000 dollars sur vingt articles qu'il aurait à livrer pour être publiés dans les journaux américains.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Soldats américains à Lourdes

Depuis le commencement de l'année 1919, plus de 60,000 soldats des Etats-Unis ont visité Lourdes. Ils ont fait la promesse de travailler, dans leur pays, à répandre la dévotion à la Vierge de Lourdes.

AVIATION

Raid Londres-Milbourne

Le capitaine Zosmih et trois autres aviateurs sont partis, hier mercredi, de Londres pour l'Australie.

TRIBUNAUX

Les fiancés de Barbe-bleue

A Paris le juge d'instruction Bonin a continué hier mercredi son enquête sur la disparition des victimes de Landru, en examinant le cas de sa septième victime, M^{lle} Andrée Babelay, âgée de 19 ans, au service, comme domestique, de M^{me} Vidal, courtisane. C'est le 12 mars 1917 qu'elle quitta son emploi. Dans les objets saisis chez Landru, on a trouvé le bulletin de naissance de M^{lle} Babelay, des certificats de travail, des lettres écrites par ses amies et la photographie de ses parents.

Interrogé sur ces points divers, Landru, comme d'habitude, a refusé de répondre. L'instruction ne négligeant rien pour faire la lumière, a fait opérer des recherches dans les ports d'embarquement, aux postes-frontières, dans toutes les communes de France et sur les listes de cartes d'alimentation. En outre, elle a montré aux familles des fiancés des photographies de cadavres de femmes non identifiées. M^{me} Babelay, mère, avait cru reconnaître sa fille dans le portrait d'une noyée non reconnue. Une enquête complète a été faite et l'on vient, après des recherches multiples, de retrouver en province la famille de la noyée.

Echos de partout

LE PALAIS-BOURBON TROP PETIT

La France va élire 626 députés, soit 24 de plus qu'en 1914, et la question se pose tout de suite : où les casera-t-on ?

La salle des séances de la Chambre est, en effet, depuis longtemps trop étroite; construite dans les années 1829, 1830, 1831 et 1832, par l'architecte Jules de Joly, pour recevoir les 300 membres de l'Assemblée de l'époque, elle vit s'emplier en 1879, sur ses banquettes, 537 représentants du peuple, qui s'y trouvaient à l'étroit, et protestèrent.

Depuis 1879, lors de chaque renouvellement des législateurs, dont le nombre s'accroît de quatre ans en quatre ans, on a fait des miracles d'ingéniosité; on a installé des banquettes dans l'hémicycle, rétrécissant celui-ci au delà du possible; on en a aménagé tout le long du pourtour, de telle sorte que les députés qui sont obligés de se tenir dans ces lointains parages ne peuvent être aperçus du public des tribunes; on en a mis dans les passages qui séparent les travées, rendant ainsi la circulation difficile; et l'on travaille en ce moment à supprimer tous les chemins qui conduisent aux gradins, sauf celui du milieu, pour y créer des places; ainsi tous les députés nouveaux auront leur bout de banc et leur pupitre, mais ils seront bien gênés pour y accéder.

L'architecte Trélat, chargé, voici quelques années, par le président de la Chambre d'étudier les modifications qui pouvaient être apportées dans la salle des séances pour rendre celle-ci habitable, faisait observer que, dans une salle idéale, l'orateur doit être vu et entendu par tous les députés, que ceux-ci doivent pouvoir de leur place, voir l'ensemble de l'auditoire et que chacun d'eux, à tous moments, doit pouvoir quitter sa place et circuler sans déranger personne ni troubler la séance.

L'architecte Trélat constatait que, la salle couvrant une superficie de 467 mètres carrés, chaque député disposait de 0 m. 80, soit de

beaucoup moins qu'il n'en est accordé à un élève d'école primaire, à qui l'on donne couramment 1 m. 25 et même 1 m. 50.

Poursuivant son étude métrique, M. Trélat observait que, pour s'asseoir, un député ne dispose que de 0 m. 48 de largeur de siège au plus; certains sièges ne sont larges que de 0 m. 45; or on donne aux enfants des écoles primaires 0 m. 50. Le pupitre de chaque député a 25 centimètres de profondeur; le moindre document y déborde. L'attente se pose donc impérieusement : élargir la Chambre des députés, ou n'y pas faire d'hommes gras.

NOTES DE LA FIN

— Papa, le docteur t'a dit de faire du footing... Qu'est-ce que faire du footing ?

— C'est se promener à pied après fortune faite.

Confédération

M. Kurer

L'ancien conseiller national Kurer, de Sionne, a été nommé directeur du bureau central de l'association des hôteliers suisses. Il reste en même temps président de l'Union des classes moyennes.

A propos d'assurance sur la vie

Le public est avisé qu'un sieur von Lüthmann, de Châteltenberg, répand une circulation par laquelle il invite des personnes domiciliées en Suisse à conclure des contrats d'assurance en monnaie étrangère avec une société d'assurance non autorisée à travailler en Suisse. Le Conseil fédéral a interdit la conclusion de contrats d'assurance de ce genre.

Grève horlogère

Le conflit pendant chez les horlogers du Val-de-Travers est entré dans une phase aiguë. A une grosse majorité, l'assemblée des horlogers a voté le principe de la grève immédiate.

Heureuse ville

La propriétaire du château de Spiez, M^{me} Riggelbach, originaire de Bâle, récemment décédée, a fait aux institutions de sa ville natale pour un demi-million de legs. L'hôpital bourgeois de Bâle hérite de 40,000 fr.; l'asile des aveugles, de 20,000 fr.; le sanatorium bâlois, de 20,000 fr.; l'hôpital de Liestal, de 20,000; la Ligue pour la protection de la nature, de 70,000; la Société protectrice des animaux, de 50,000 fr.; la clinique d'enfants et l'asile de sourds-muets, de 10,000 fr. chacun.

STATISTIQUE ELECTORALE

D'après une récapitulation officielle, le nombre des électeurs inscrits pour les élections au Conseil national était de 946,262. Sur ce nombre, 760,000 ou le 80.4 %, participèrent à la votation. 5310 bulletins de vote étaient blancs, 5336 bulletins non valables; et il y eut 749,954 bulletins valables.

Les suffrages valables se répartissent comme suit entre les différents partis politiques : parti radical (y compris jeunes-radicaux, la jeunesse radicale et le parti populaire libéral jurassien) 213,653 ou le 29.6 %; parti socialiste, 175,292 ou le 23.4 %; parti conservateur catholique et parti chrétien-social, 157,186 ou le 20.9 %; parti des paysans, artisans et bourgeois (y compris parti progressiste bourgeois de Bâle), 114,538 ou le 15.3 %; parti libéral, 28,497 ou le 3.8 %; parti du *Grath* (parti socialiste populaire), 22,166 ou le 3 %; parti démocratique et ouvrier, 12,193 ou le 1.6 %; parti évangélique, 6031 ou le 0.8 %; Union helvétique (Nemchâtel), 2360 ou le 0.3 %; Ordre et Liberté (Neuchâtel), 2309 ou le 0.3 %; associations ouvrières indépendantes de Bâle, 1681 ou le 0.2 %; groupes divers, 5048 ou le 0.7 %.

LA PLAIE DU DIVORCE

Les journaux saint-gallois constatent avec tristesse que leur capitale détient le record du nombre des divorces en Suisse. Cette année-ci, il n'y a pas eu moins de cent divorces à Saint-Gall, de janvier à novembre. Dix unions brisées par mots ! Quelle effrayante constatation !

Feuilleton de LA LIBERTÉ

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

XXXV

La grande maison grise de Mme d'Ermaillé a presque un air de château au milieu de son jardin à l'ancienne mode, et de ses avenues qui rayonnent à l'entour en forme d'étoile.

Dans le salon démodé, mais confortable, où un grand feu pétillait au fond d'une cheminée de pierre, Marie-Blanche fit à la lettre de son amie, puis leva les yeux sur sa mère d'un air interdit. L'arrangement de la chambre est sans prétention, avec quelques beaux meubles, d'autres, très lourds, n'ayant que la valeur du souvenir, et des portraits enfumés suspendus aux murailles.

Mme d'Ermaillé est très affairée. Elle revêt le trousseau de son fils, qui va rejoindre sa gamison, et empile sur une table les chaussettes qu'elle vient de raccommoder, les chemises auxquelles elle a recousu les boutons absents. Serge, lui, range de vieux papiers.

— Maman, voyez cette lettre, dit Marie-Blanche d'une voix émue. J'ai peur que Suzie ne soit vraiment malade.

Mme d'Ermaillé pose le mouchoir qu'elle vient d'examiner, et prend la lettre avec un intérêt soudain.

Pendant sa lecture, Marie-Blanche ne la quitte pas des yeux, et Serge, qui s'est un peu

recliné dans l'ombre, épie, lui aussi, l'expression de son visage.

— Eh bien ? demande Marie-Blanche, anxieuse, voyant sa mère replier le papier sans rien dire.

— Eh ! bien, je crois comme sa sœur la religieuse, que cette enfant a besoin d'un bon régime, et surtout d'occupations déterminées.

— Vous ne pensez pas que Suzie soit une malade imaginaire, maman ? Cela ne lui ressemblerait pas, je vous assure !

— Non certainement, pour ce que je connais d'elle. Cependant, c'est son imagination qui est malade... Je reconnais que sa situation est un peu anormale, et sa pauvre mère lui fait inconsciemment du mal, je le crains.

Serge se lève et se rapproche de sa mère.

— Mlle Norans est malade ? demande-t-elle, essayant de parler d'un ton indifférent.

— Oui, mais surtout elle souffre, dit Marie-Blanche, les larmes aux yeux.

— Sa mère le sait ?

Mme d'Ermaillé perçoit un frémissement dans le ton de cette brève question, et elle se tourne vers son fils.

— Les mères savent toujours, dit-elle. Suzie dit elle-même combien sa mère s'afflige de la voir souffrante, et avec quelle tendresse elle s'occupe d'elle. Mais si j'ai bien jugé ta petite amie, Marie-Blanche, elle surmontera cette crise, obéissant aux conseils de sa sœur, elle recouvrera d'elle-même et ce qui peut la préserver de cet horrible et absurde mal moderne, la neurasthénie.

— Vous avez bien aimé Suzie, maman, dit Marie-Blanche, attendrie.

Une rapide émotion passa sur le visage de Mme d'Ermaillé.

— Oui, elle m'est très sympathique, dit-elle brièvement.

Et, rencontrant les yeux de son fils remplis d'une expression d'inquiétude, elle reprit, refermant sa voix et essayant de plaisanter :

— Elle m'aurait même beaucoup plu comme belle-fille, si j'n'y avait eu deux obstacles... L'un, pas infranchissable à la vérité, c'est sa grande fortune... Je crois, j'ai toujours cru que le bonheur gîte à mi-côte; la médiocrité développe haineusement l'énergie et l'ambition, que le luxe endort... Et que de petites joies sont d'apanage des situations modestes... — de petites joies dues au travail, à l'épargne, au sacrifice !

— Je crois, dit Serge, essayant de parler froidement, que le bruit public a beaucoup grossi la fortune de Mlle Norans; son frère m'a parlé de pertes d'argent considérables.

Une lueur brilla dans les yeux de Mme d'Ermaillé, puis s'éteignit brusquement.

— Alors, un homme sans fortune pourrait-il demander sans être taxé de vanité, dit-elle, si... si sa mère n'avait de grandes prétentions pour elle.

— Des prétentions ? répéta Serge.

— Oui... je suppose, j'ai des raisons de supposer qu'il en est ainsi.

— Parce qu'elle a tenu votre fils à distance ? dit Serge avec un rire faux. Je crois plutôt, ma mère, que ma personne lui est antipathique, et que, prévoyant le cas où je deviendrais amoureux de sa fille, elle a voulu me faire sentir que ma recherche serait mal accueillie.

Il rassembla les vieux papiers qu'il rangeait avec une affectation de soin, puis, d'un air qu'il s'efforçait de rendre insouciant, il se dirigea vers la porte.

Mme d'Ermaillé soupira imperceptiblement et reprit son ouvrage. Marie-Blanche, après un instant d'hésitation, suivit son frère, qu'elle rejoignit dans une serre à l'ancienne mode, faisant suite à la maison, et s'ouvrait sur le jardin.

Sur les gradins, il y avait des boutures de géraniums, et quelques pots contenant des cactus et des aloès. La vigne qui tapissait les parois bourgeoises à peine, et l'aspect de cette maison de verre, dépourvue de feuillage et de fleurs, était mélancolique.

Serge allumait une cigarette d'un air machinal. Sa sœur hésita un instant, puis lui tendit la lettre de Suzie.

— Lis-la, dit-elle, je voudrais avoir ton impression.

Le visage de Serge s'était empanonné, et le mouvement d'empressément avec lequel il prit le papier avait son éloquence.

Il mit beaucoup de temps à déchiffrer l'écriture cependant très lisible de Suzie.

— Elle n'est que malheureuse, dit-il tout à coup. Mais à son âge, le chagrin influe sur la santé. C'est énorme, cette situation... Sa mère a une douleur morbide, et il est évident qu'elle n'a avec sa fille aucune réelle intimité... Mais, Marie-Blanche, que veut-elle dire en faisant allusion aux tuteurs de la vie, aux rencontres qui l'ont trompée et lui ont ôté sa confiance ? Ce n'est pas... moi qui lui disais... de... d'une manière que je ne soupçonne pas ?

Marie-Blanche passa son bras sous celui de son frère et l'emmena dans le jardin.

— Toi ! tu rendrais la confiance à de plus déçus, à de plus basés que ne saurait l'être Suzie ! J'ai idée qu'elle a souffert pendant ce

voyage à Lugano. Elle ne parle plus jamais de ces parents pour lesquels elle avait d'abord éprouvé une admiration enthousiaste... Ecoute, Serge, nous pouvons bien nous parler à cœur ouvert, nous deux... L'attitude qui t'a blessé chez Mlle Norans ne t'est pas personnelle, je te l'affirme... Elle voudrait que Suzie fût religieuse.

— Pas malgré elle, toujours ! Henry est là pour défendre sa sœur de toute contrainte !

— Oh ! oui, soit tranquille ! D'ailleurs, on ne peut soupçonner Mme Norans de vouloir contraindre sa fille. Mais jusqu'à ce qu'elle ait perdu tout espoir de réaliser son rêve, elle étiagera, inconsciemment ou non, tout projet, toute occasion de mariage, Suzie est délicate... Elle mérite qu'on souffre un peu pour elle, ajouta Marie-Blanche, d'une voix émue, un peu effrayée de son audace.

Mais un baiser sonore l'en paya aussitôt.

(A suivre.)

Publications nouvelles

— *Almanach de Genève 1920*. Edition Astar, Corratier, Genève. Prix : 50 centimes.

Après le calendrier, l'almanach de Genève contient une chronique de l'année, un bon nombre de récits signés par nos meilleurs écrivains romans, ainsi que quelques articles scientifiques.

Instructions sur le choix des qualités de houilles, tourbes, bois et autres combustibles et sur leur emploi pour le chauffage central, par François Herzog, contrôleur de chauffage de la ville de Lucerne. Edition Georg et C^{ie}, Genève. Prix : 40 cent.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Hauts prix pour l'ivoire

(I. P. S.) — Les premières enchères d'ivoire... à Anvers, 42,500 kilogrammes d'ivoire...

Gains illicites

Suivant le Berliner Tageblatt, la distillerie... à Steinbagen, a été fermée par la police...

Da charbon brûlé en pure perte

Il n'y a pas seulement celui des crématoires... à Berner Tagblatt cite, par exemple, que tous...

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Générosité pour un hôpital

Le grand hôpital de Milan vient de recevoir... les lois de 700,000 francs, que lui a laissés...

Le gel dans les tanneries

Le Lokal Anzeiger de Berlin apprend que le... causé dans les grandes tanneries de la province...

Accident de chemin de fer

Un train de troupes britanniques a été pris... échappe hier mercredi par une locomotive...

Vaisseau coulé par une mine

Le vapeur hollandais Zoon, en route pour... à hauteur une mine dans la mer du Nord...

SUISSE

Tamponné par un train

Un train de marchandises a tamponné, mardi... à 4 h. 45, près des Moulins de Rivaz, le...

Calendrier

Vendredi 14 novembre

Saint Josaphat, évêque et confesseur... Saint Josaphat, archevêque de Pologne, en...

Changements à vue de la Bourse de Genève

Le 13 novembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques... et versements. Pour les billets de banque...

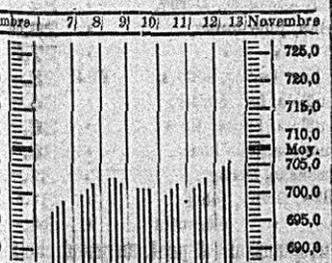
Le premier cours est celui auquel les banques... ont existé un écart.

Table with 3 columns: Demande, Offre, and values for various locations like Paris, Londres, etc.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 13 novembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 columns: Time (7, 8, 9, 10, 11, 12, 13) and Temperature (h. m.).

TEMPS PROBABLE

Zurich, 13 novembre, midi. Ciel nuageux. Assez froid. Pas ou peu de neige.

FRIBOURG

L'emprunt fribourgeois

Les souscriptions à l'emprunt 5% du canton de Fribourg ayant dépassé en peu de temps les 12,000,000 francs prévus...

Le claquantais de la Banque populaire

La Banque populaire suisse (arrondissement de Fribourg) fêtera, dimanche, par un banquet à l'hôtel Terminus...

Décès

Ce matin ont eu lieu à Morat les funérailles de M. Samuel Volmar, ancien vétérinaire...

Tirage financier

Au 70ème tirage des obligations de 100 fr., 2% de la Banque de l'Etat, la prime de 10,000 fr. est échue au N° 2314...

La fièvre aphteuse

Les nouvelles sont de nouveau moins favorables aujourd'hui. Toute une série de nouveaux cas sont signalés dans les communes de Agrimoin, Morat, Galmiz, Ried, Broc, Echarrens...

En outre, un foyer de contagion a été découvert hier, mercredi, chez M. Page, fermier à Agy, ce qui va entraîner la mise à ban de la commune de Granges-Paccot...

On nous prie de publier les prescriptions que voici pour le nettoyage et la désinfection des étables atteintes de la fièvre aphteuse:

1° Nettoyage. Le nettoyage des locaux infectés de fièvre aphteuse (locaux d'habitation, étables, granges, etc.) doit précéder la désinfection et on doit y procéder comme suit: Enlèvement du fumier, déchets de foin, paille, poussières et détritus...

Un nettoyage sera de même effectué dans les granges et dans tous les locaux ayant servi pour la préparation des fourrages. Les abords des locaux, cours, routes, passages, ainsi que les fontaines seront soigneusement nettoyés...

2° Désinfection. Elle sera faite sous la surveillance d'un vétérinaire et d'un gendarme. Elle comprendra les écuries, étables, porcheries, les objets démontés, ustensiles, les granges, corridors, abords immédiats, le logement des habitants...

3° Personnel pour les nettoyages et désinfections. Tout le travail découlant de ces prescriptions doit être effectué par le personnel qui a été en contact avec les animaux malades...

Ston, 12 novembre.

La fièvre aphteuse ayant éclaté à Villeneuve (Vaud), le Département de l'intérieur du Valais vient d'interdire toutes les foires au bétail dans ce canton.

Advertisement for 'STIMULANT' medicine, 'Brevet le STIMULANT Activité au Vin et Quinquina'.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offre de paix des bolchévistes à l'Entente

(Stefani.) — La Tribuna publie le texte complet de l'offre de paix de la république des Soviets à l'Entente.

Les Etats baltiques et la paix

(Wolff.) — A la conférence des Etats d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, on a adopté un programme commun au sujet de la question de la paix avec la Russie des Soviets...

Entre la côte baltique et Jambourg, les bolchévistes ont attaqué avec une grande vigueur. Dans une dépêche d'Helsingfors au Times, on donne comme certain que les nations baltiques accepteraient les conditions de paix proposées par les bolchévistes.

La question russe en Angleterre

La Russie continue de décevoir toutes les conversations dans les cercles politiques. Tandis que de nombreux membres du parlement acceptent la déclaration de M. Bonar Law, à savoir que le discours du président du Conseil n'était que l'expression de l'espoir qu'on réussirait à arriver à un règlement quelconque du problème russe...

L'Angleterre et Dénikine

Le Telegraph annonce que lord Churchill, répondant à la Chambre des communes, à une question au sujet de la politique que le gouvernement anglais pense suivre dans le Caucase par Dénikine, a déclaré qu'un représentant du gouvernement anglais avait été envoyé auprès du général Dénikine...

(Wolff.) — D'après un radiogramme de Nikolaïew, le chef de la mission anglaise, le général Brikis, est déjà arrivé au quartier général de Dénikine.

Une interview du cardinal Mercier

Dans une interview avec un correspondant du Times, le cardinal Mercier, rentré d'Amérique, a exprimé son regret pour la tendance qui s'accroît parmi les gouvernements alliés de se désintéresser des choses russes.

Il a dit notamment: « Il est impossible de compter sur le rétablissement de la paix dans le monde tant qu'on n'aura pas rendu la paix à la Russie. Tant que, sur les ruines du grand empire des tsars, une forme de gouvernement fixe ne sera pas rétablie, les répercussions de l'anarchie bolchéviste ne pourront que s'étendre au monde entier... »

M. Tittoni de retour à Rome

(Stefani.) — Les journaux apprennent que M. Tittoni, passant par Sâni Rossore, a été reçu par le roi. M. Tittoni est arrivé à Rome.

Au sujet du départ de M. Tittoni de Paris, pour revenir à Rome, le correspondant de Paris au Corriere d'Italia écrit: « M. Tittoni part pour Rome, et nous ne savons pas s'il en reviendra... »

Le Daily Chronicle mande de Cork que des combats ont eu lieu dans les rues entre des soldats et des civils. Ils durèrent trois heures, et de nombreuses personnes ont été blessées. Quarante blessés ont été livrés aux hôpitaux.

La réponse romaine

(Havas.) — Le journal La Presse de Paris dit que la note romaine comporte, sur tous les points, des divergences importantes. Elle admet, par exemple, la formation de commissions internationales de contrôle, pour les régions dans lesquelles on ne peut pas le pouvoir que les Alliés désirent.

Elle admet l'évacuation du territoire hongrois jusqu'à la Theiss, mais elle écarte l'évacuation jusqu'à la frontière tracée par la Conférence entre la Hongrie et la Roumanie.

Le Conseil suprême a envisagé ces différentes méthodes qu'il comprendrait d'employer pour éclaircir la situation. Les plus modernes consisteraient à envoyer une nouvelle note au gouvernement romain, en lui indiquant quelles sont les questions auxquelles on demande de répondre d'une façon précise et en lui signifiant que, faute de réponse satisfaisante, la Roumanie serait exclue de la Conférence.

Le traité de paix au Sénat américain

Le correspondant du Corriere della Sera à Paris communique que la Conférence de la paix de Paris passe par une crise grave en ce moment. Son incertitude est notamment augmentée par la gravité des rapports de Washington, selon lesquels il devient de plus en plus évident que le traité de Versailles court le risque de ne pas être ratifié véritablement par le Sénat américain.

La pétition pour la clôture que font circuler les démocrates, afin de hâter les débats, arriverait à une heure la durée du discours de chaque orateur. Elle n'a pas encore été déposée sur le bureau du Sénat.

De nombreux républicains annoncent qu'ils voteront en faveur de la clôture demandée par la pétition.

La succession de M. Wilson

(I. P. S.) — Dans une volition confidentielle du groupe parlementaire des républicains pour la désignation du candidat républicain pour la présidence de la République, le général Wood a fait 135 voix et le gouverneur Lowden 41. Se basant sur les résultats des élections des gouverneurs dans les différents Etats de la Confédération, on croit généralement qu'aucun candidat démocrate n'arrivera à la présidence.

Les élections françaises

(Havas.) — Le journal La Presse de Paris a fait une enquête dans les différentes mairies de Paris où s'est fait le premier jour de distribution des cartes électorales.

L'affluence a été variable, plus forte, le jour, dans les arrondissements du centre. Elle a été considérable, dans la soirée, aux mairies de la périphérie.

Malgré quelques réclamations, il n'y pas d'incident à signaler. Sur 90,000 électeurs inscrits à Montmartre, plus de 6000 ont déjà retiré leur carte.

En banlieue, le travail de revision a été considérable. Il a fallu supprimer les morts de la guerre et les disparus, puis inscrire les nouveaux électeurs, car les usines créées pendant la guerre ont provoqué une augmentation de la population.

C'est ainsi que, à titre de renseignement, on peut citer Epornay, qui comptait, avant 1914, 8363 électeurs et qui en compte aujourd'hui 10,458, soit 2095 de plus, et pourtant, on en a radé 2000, tués ou disparus.

Dans le ministère hollandais

(Wolff.) — On annonce officiellement la nomination de Simon de Graaf au ministère des colonies.

Bagarres en Irlande

(Havas.) — Avant-hier, mardi, la police a fait une descente dans les bureaux d'un journal irlandais. Neuf arrestations ont été opérées. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient trois membres du Parlement. Les neuf personnes ont été condamnées hier, mercredi, à deux mois de prison pour participation à une société interdite par la loi.

Arrestations d'Irlandais

(Havas.) — Avant-hier, mardi, la police a fait une descente dans les bureaux d'un journal irlandais. Neuf arrestations ont été opérées. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient trois membres du Parlement. Les neuf personnes ont été condamnées hier, mercredi, à deux mois de prison pour participation à une société interdite par la loi.

La fusillade américaine

(Havas.) — Plus de 15 arrestations ont été opérées, à la suite des attentats commis mardi par les associés de l'organisation appelée: « Les travailleurs industriels du monde », qui, sans aucune provocation, ont tiré des coups de feu contre les ouvriers combattants de retour du front, en train de fêter l'anniversaire de l'armistice.

Le mort de M. Smith, secrétaire de cette organisation a été tragique. Il venait de laisser un soldat et il était poursuivi par d'autres soldats. Pendant qu'il défiait ses poursuivants, on lui a lancé une corde au cou et on a fait feu sur lui de tous côtés. Son cadavre a été suspendu au-dessous de l'arche du pont. Il y est resté jusqu'au lendemain.

Les habitants déclarent qu'ils sont décidés à débarrasser la ville de tous les rouges.

Les mineurs américains

(New-York, 13 novembre.) Un des chefs de la Fédération des mineurs a déclaré: « Nous avons cédé parce que nous sommes des Américains et que nous ne pouvons pas entrer en lice contre le gouvernement de notre pays. »

Le ministre du travail a décidé de convoquer immédiatement une conférence à laquelle seraient invités les chefs des mineurs et les propriétaires des mines. Cette conférence sera présidée par un comité judiciaire qui aura des pouvoirs d'arbitrage.

Du charbon arrive à Paris

(Paris, 13 novembre.) La crise du charbon a diminué, à Paris, par suite de l'arrivée de trains spéciaux et de grandes barques de charbon.

Le raid Paris-Australie

(Karachi (Inde), 13 novembre.) (Havas.) — L'aviateur Poulet est arrivé le 11 novembre et a été très accueilli.

La candidature Rappard

(Genève, 13 novembre.) Hier soir s'est tenue, à Genève, une assemblée populaire convoquée par les promoteurs de la candidature Rappard pour le remplacement de M. Ador au Conseil fédéral.

La Suisse et la Ligue des nations

(Zurich, 13 novembre.) On mande de Berne à la Zürcher Post: Le groupe radical de l'Assemblée fédérale s'est réuni encore une fois, hier, mercredi, afin d'examiner la question de la Société des nations.

On annonce que la commission du Conseil national discuterait une proposition d'ajouter au projet de décret un considérant d'après lequel l'entrée de la Suisse dans la Société des nations n'aurait lieu qu'à la condition que les cinq principales puissances signataires ratifient le traité.

Chambres fédérales

(Berne, 13 novembre.) Au Conseil des Etats, le député Raber (Schwyz) développe son interpellation demandant au Conseil fédéral s'il compte prendre des mesures pour relever l'exportation du bétail d'élevage, en raison de la pénurie des fourrages.

Celle-ci est telle que les agriculteurs craignent de ne pouvoir nourrir leur bétail cet hiver. Il conviendrait donc d'appliquer la politique des compensations.

Le chef de l'Office de l'alimentation déclare que, si des négociations actuelles avec l'Italie aboutissent, la Suisse exporterait 10,000 pièces de bétail dans ce pays, en échange de tourteaux et d'autres marchandises.

On traite aussi avec l'Autriche allemande et la Tchéco-Slovaquie. En tout cas, l'exportation ne devra pas continuer le printemps prochain.

L'interpellateur se déclare satisfait.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle d'études de l'Union des travailleurs. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, séance au local de la rue de Morat.

Société de chant, La Mutuelle. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, à la Brasserie Peier, répétition pour très prochaines prestations.

100,000 EXEMPLAIRES Messenger d'Hygiène sont à distribuer gratuitement sur demande PAR LA Fabrique „Zyma“ Nyon

Ce livre, utile à tous, traite de l'hygiène populaire et montre à chacun les moyens simples et pratiques d'éviter les maux.

Ne devrait manquer dans aucune famille.

Le mort de M. Smith, secrétaire de cette organisation a été tragique. Il venait de laisser un soldat et il était poursuivi par d'autres soldats. Pendant qu'il défiait ses poursuivants, on lui a lancé une corde au cou et on a fait feu sur lui de tous côtés. Son cadavre a été suspendu au-dessous de l'arche du pont. Il y est resté jusqu'au lendemain.

Les habitants déclarent qu'ils sont décidés à débarrasser la ville de tous les rouges.

Le ministre du travail a décidé de convoquer immédiatement une conférence à laquelle seraient invités les chefs des mineurs et les propriétaires des mines. Cette conférence sera présidée par un comité judiciaire qui aura des pouvoirs d'arbitrage.

La crise du charbon a diminué, à Paris, par suite de l'arrivée de trains spéciaux et de grandes barques de charbon.

Hier soir s'est tenue, à Genève, une assemblée populaire convoquée par les promoteurs de la candidature Rappard pour le remplacement de M. Ador au Conseil fédéral.

On annonce que la commission du Conseil national discuterait une proposition d'ajouter au projet de décret un considérant d'après lequel l'entrée de la Suisse dans la Société des nations n'aurait lieu qu'à la condition que les cinq principales puissances signataires ratifient le traité.

On mande de Berne à la Zürcher Post: Le groupe radical de l'Assemblée fédérale s'est réuni encore une fois, hier, mercredi, afin d'examiner la question de la Société des nations.

Le groupe radical de l'Assemblée fédérale s'est réuni encore une fois, hier, mercredi, afin d'examiner la question de la Société des nations.

On annonce que la commission du Conseil national discuterait une proposition d'ajouter au projet de décret un considérant d'après lequel l'entrée de la Suisse dans la Société des nations n'aurait lieu qu'à la condition que les cinq principales puissances signataires ratifient le traité.

On mande de Berne à la Zürcher Post: Le groupe radical de l'Assemblée fédérale s'est réuni encore une fois, hier, mercredi, afin d'examiner la question de la Société des nations.

On annonce que la commission du Conseil national discuterait une proposition d'ajouter au projet de décret un considérant d'après lequel l'entrée de la Suisse dans la Société des nations n'aurait lieu qu'à la condition que les cinq principales puissances signataires ratifient le traité.

†
Madame Louise Meyer, à Lentigny; M. Alfred Meyer, à Maccornens; M. et Mme Joseph Meyer, à Neyruz; M. et Mme Jacques Meyer; M. et Mme Clément Jovin, à Lentigny; M. et Mme Louis Marchand-Jovin, à Villarepos; M. et M. Inclin, à Villarinboud; M. et Mme Lucien Jovin, à Maccornens; M. Alois Thumi et Mlle Céline Jovin, à Bienné; Mlle Marie Jovin, à Lausanne, et les familles alliées ont la grande douleur de faire part de la mort de
Monsieur Antoine MEYER
leur cher époux, frère, beau-frère et cousin, décédé pieusement, à Lentigny, dans sa 56^{ème} année.
L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Lentigny, vendredi, 14 novembre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Adèle PROGIN
née Hayoz
aura lieu lundi, 17 novembre, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.

Les enfants et les petits-enfants de feu Monsieur Daniel PETER à Vevey,
vivement touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, remercient cordialement toutes les personnes qui se sont ainsi associées à leur grand deuil.

Vente de domaine
Le sousigné vendra, le 21 novembre, dès 2 heures de l'après-midi dans une salle particulière de l'auberge de Noréaz, les immeubles qu'il possède dans cette commune, consistant en 2 bâtiments et 13 poses de terrain. La vente aura lieu par article séparé et en bloc.
8185-1401
L'exposant:
Emile Monney, fermier, à Marly-le-Grand.

On achèterait 2 wagons de
Steno-paille de froment
est demandé au bureau de l'avocat SAVOY, à Chât-St-Denis.
Entrée immédiate.
S'adresser sous chiffres P 8092 F à Publicitas S. A., Fribourg.

VENDEUSE
capable, sachant travailler seule, trouverait place stable et bien rétribuée pour notre important rayon de
chaussures
Seules, les offres de postulantes pouvant prouver leurs connaissances approfondies de la branche, seront prises en considération.
P 10126 Y 8179
Adresser offres, avec copies de certificats, et prétentions de salaire, à la
Maison LEB, frères, S. A., Berne.

Fièvre aphteuse
Chlor, Lysol, Lysoform
et autres désinfectants.
Livre de bière sèche et fraîche
envoi par poste
Pharmacie-Droguerie LAPP, Fribourg

V^e Ph. Maradan
Rue des Alpes
FRIBOURG
Mercerie Bonneterie
Bas de laine, noirs et bruns
très belle qualité, en toutes grandeurs.
LAINES & COTONS
Assortiment complet
aux meilleures conditions

Atelier de tricotage à la machine
TOUTES LES RÉPARATIONS
SOULIERS
(armée anglaise), bon cuir, ressemelés ou non, dans les prix de 13, 15, 16 fr. 50 la paire.
S'inscrire à l'Agence commerciale, 9, rue de l'Université.
Pour voir échantillons, s'adresser au Café Populaire, 9, rue Université. 8186

ON DEMANDE
pour le 1^{er} décembre
une caissière
capable. Seules, les offres de postulantes pouvant prouver qu'elles ont travaillé comme telles pendant plusieurs années seront prises en considération.
Adresser offres avec copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à
P 10146 Y 7908
Maison Leb, frères, S. A., Berne

Grippe, Influenza
Carafine, aff. pulmonaires
Siroline Roche
Dans toutes les pharmacies

Révocation de vente aux enchères
Vu l'arrêté du Conseil d'Etat bernois relatif à l'interdiction de rassemblements, la vente aux enchères immobilières prévue pour le 14 novembre, à 2 heures après midi, à l'Hôtel Saanenhof, à Saanen, est renvoyée à une date ultérieure. 8190
Le préposé: R. von Grünigen, notaire.

CHRONOMÈTRES INNOVATION
Vente directe du fabricant aux particuliers
5 ans de garantie - 40 mois de crédit - 8 jours à l'essai
Echappement avec 15 rubis, forte boîte contrôlée. - Réglage de précision.
Exacte Fr. 89 au comptant Éléante Fr. 98 à terme
Plus de 30,000 chronomètres Innovation en usage. Nombreuses lettres de félicitations.
No. 3275. - Boîte argent avec contrôlé, à couvercle galvanisé, cuvette argent. Au compt. Fr. 99. - A terme Fr. 98.
No. 3295. - Boîte à couvercle plaqué or garanti, décor guilloché. Au compt. Fr. 100. - Par mois Fr. 25.
No. 3305. - Boîte à couvercle or 18 k. contrôlé, polie unie, cuvette or. Avec «Rayons d'or» Fr. 2. - de plus. Acompte Fr. 30. - Par mois Fr. 8.
No. 3304. - Boîte à couvercle de 14 kar. contrôlé, polie unie, cuvette or. Au compt. Fr. 360. - A terme Fr. 395.
No. 3306. - Boîte à couvercle or 18 k. contrôlé, polie unie, cuvette or. 3 fonds or. Au comptant Fr. 450. - A terme Fr. 435.
No. 3307. - Boîte à couvercle or 18 k. contrôlé, polie unie, cuvette or. Acompte Fr. 150. - Par mois Fr. 30.
Toutes nos montres ne sortent de fabrique que parfaitement repassées, huilées et réglées absolument parfaites avant de partir. Pensent aux grands avantages de notre système de vente «Innovation». A. Mathy-Jaquet - La Chaux-de-Fonds
FABRIQUE INNOVATION
A. Mathy-Jaquet - La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. - Fondée en 1893
Le premier de genre en Suisse. - Toujours lancés, jamais égalés.
Demandez nos catalogues gratuits et franco. - Adresser lettres et demandes.
Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. - Indiquer le nom du journal.

Un ménage prendrait des pensionnaires
S'adresser sous P 8047 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8149

On demande à emprunter la somme de
16,000 à 20,000 fr.
par obligation hypothécaire en 1^{er} rang, sur domaine agricole d'une taxe cadastrale de 21,000 fr.
S'adresser sous chiffres P 8019 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

ALAMBICS
Appareils de distillation de systèmes divers avec ou sans rectificateurs
P. Zumbühl
FRIBOURG Météorcode

Mangez du poisson
On vendra vendredi, Place du marché, du Poisson de mer
CH. PURBO.
ON DEMANDE À LOUER
Jeune ménage, sans enfants, demande joli appartement avec 4 à 5 chambres pour 15 juillet 1920 ou date à convenir, de préférence Gembach, S'adresser sous P 7924 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8011

JEUNE HOMME
de famille distinguée, désirant apprendre le français, demande chambre et pension dans bonne famille de Fribourg.
Adresser les offres à J. Nonnat Pérolles, A. Tessinois nouveau à 65 fr. Ph., livré en port dû, gare Lugano. Echant. gratis Demander prix p. vins nouveaux Italiens et espagnols. Livraisons par wagon, suivant entente. **Wagner frères, Jean Stauffer, succ., Lugano.**

Garde malades
de la Suisse allemande, demande place auprès d'un monsieur ou dame âgés, ou aussi pour faire travaux d'un ménage. Entrée tout de suite. 8188
S'adresser sous P 8084 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE pour tout de suite magasin
situé, rue de Lausanne, rue de Romont, ou Place du Tilleul.
S'adresser à MM. H. Böttli & C^o, Route des Alpes, 2, Fribourg.
Garde-malades
M^{me} Vve Charles Sattler avise son honorable clientèle qu'elle a changé de domicile. Elle se recommande comme par le passé.
ANCIEN HOTEL
Zehring, 102, 3 meét.
A la même adresse: chambre meublée à louer à dame ou demoiselle.

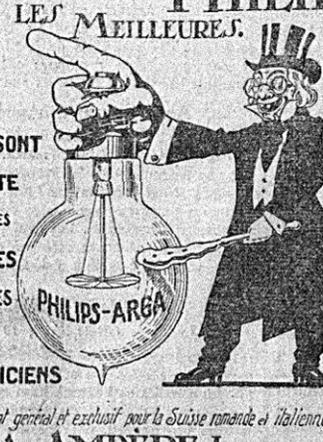
Couvertures laine
Davats et coussins
GRAND CHOIX
CHEZ
F. BOPP, Ambléments
8, rue du Tir, 8, Fribourg à côté de la Banque Populaire Suisse.

Vins naturels
Tessinois nouveaux à 65 fr. Ph., livré en port dû, gare Lugano. Echant. gratis Demander prix p. vins nouveaux Italiens et espagnols. Livraisons par wagon, suivant entente. **Wagner frères, Jean Stauffer, succ., Lugano.**

Schaeffer frères
Vais, 29, Fribourg. Tél. 6.55
Chauffage central
Installations sanitaires
Châtaignes
vertes, grosses; collis post. de 10 kilos 8 fr. 50 franco. 100 kilos 60 fr. par chemin de fer, port dû.
Leopold Bernasconi, Lugano.

ON DEMANDE APPARTEMENT
de 7 chambres et dépendances.
Bureaux
dans le centre, 3 pièces attenantes, avec chauffage et service si possible. S'adresser à la Banque H. Böttli & C^o, Route des Alpes, 2, Fribourg.

Bon petit hôtel
avec café-restaurant.
A remettre tout de suite à Lausanne, un bon petit hôtel avec café-restaurant à terrasse. Bénéfices nets: 6 à 10,000 fr. par an. Capital nécessaire: 25 à 30,000 fr. - S'adresser à R. Poterat, 2, route du Tunnel, LAUSANNE, chargé de la remise.

LES LAMPES PHILIPS
SONT LES MEILLEURES.
ELLES SONT EN VENTE AUPRÈS DES SERVICES ÉLECTRIQUES ET ELECTRICIENS

Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne.
S. A. AMPÈRE, Lausanne.
VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT.

Confections pour dames
Magnifique assortiment en manteaux couleur et noirs, dans toutes les grandeurs, blouses soie et lainage, jupons, robes, peignoirs, fourrures, etc.
- Prix avantageux -
J. MONNEY
29, Avenue de la gare, Fribourg

RASOIR & LAMES
Gillette
EMPLOYÉS PARTOUT PAR TOUS
Exiger la Marque

KNOWN THE WORLD OVER
Sur tous les Rasoirs, Ecrins et Lames
GILLETTE SAFETY RAZOR Ltd
Siège Social pour la SUISSE
GENÈVE, 3, rue Céard
Bureaux: (à BRUXELLES, 222, r. Royale) (à PARIS, 3, rue Scribe)
PRIX complet en écrin avec 12 lames (24 tranchants) depuis 25 francs
LAMES les douze 6 fr.; les six 3 fr.

OCCASION
A vendre, pour cause de décès, quartier d'Al, au soleil, 3 immeubles de rapport, à prix exceptionnellement avantageux.
S'adresser sous chiffres P 8068 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8150-1400

A LOUER chambre meublée
Champ des Cibles, 43, 4^{ème} étage. 8176
ESCARGOTS
On demande à en acheter un ou deux mille. Faire offre, par écrit, sous chiffres P 8078 F à Publicitas, S. A., Fribourg. 8176
CONSTRUCTIONS RAPIDES et économiques (RAPIDE S. A.)
Les constructions élevées avec ces matériaux s'édifient en quelques jours, sont incombustibles, salubres, économiques, légères, insonores, se font en toutes dimensions et formes.
Pour tous renseignements, s'adresser au sousigné, représentant pour les districts de la Sarine, de la Glâne et du Lac (partie allemande).
Prof. A. HERTLING
Architecte diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale Richemont, S., FRIBOURG. - Tél. 58

ROAS
La meilleure
Crème pour Chaussures de A. SUTTER Oberhofen (Thurgovie) Produit suisse
Perdu, lundi, 10 novembre entre café des Merciers et la gare, une
sacoche grise
contenant une paire de boucles d'oreilles en or et une broche.
La rapporter, contre récompense, police locale.
Dame seule, instruite, demande pour tout de suite 2 belles chambres
bien meublées et chauffables, si possible avec cuisine ou part à celle-ci. On donnerait prix élevé. 8174
Offres avec prix sous chiffres P 8074 F à Publicitas S. A., Fribourg.
STATUES
marbre et bronze, bibelots, etc., à vendre.
Ecrire sous P 8082 F à Publicitas S. A., Fribourg.
A vendre A BULLE le bâtiment
ayant 4 logements et jardin attenant, situé au chemin de la Condamine, près de l'ancien cimetière, en ville. Conditions favorables.
S'adresser à M. ALC. REICHLIN, juge, à BULLE. 8182

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est à recommander spécialement pour les estomacs délicats.
Boudins français, Andouillettes de Cambrai
Pâté de foie à la française
dès jeudi
A LA
Charcuterie KELLER

Chaînes à neige
pour voitures automobiles et camions de toutes marques en stock livrables tout de suite
Garage HEFLIGER
FRIBOURG
Tél. 700

Le cours de danses nouvelles
de M. le professeur TRIPET, commencera samedi 15 novembre, à 8 1/2 heures du soir, à l'école de danses de
P 8066 F 8165
l'Avenue de Rome

BANQUE DE PAYERNE
Agences à Salvaux et à Romont

Emission de certificats de dépôt
„au Porteur“
de 5 1/2 % net, à 3 ans
fr. de titre et de timbre fédéral à notre charge
Ces certificats de dépôt, divisés en coupures de Fr. 100.-, 500.-, 1000.-, 10,000 et plus, sont munis de coupons annuels, payés des « sans frais » auprès de notre siège et de nos agences; l'intérêt calculé sur le premier coupon échéant le 31 décembre prochain, courra dès le jour de la libération du titre.
Compte de virements N° 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse. - Compte de chèques postaux N° 11-1232.
BANQUE DE PAYERNE.

Importante maison de commission
présentant toutes garanties demande représentants exclusifs pour France, Italie, Espagne, d'articles produits ou appareils de grandes marques.
Ecrire: MM. DONDEL & BOURGAT, 13, rue Le Peletier, Paris. - Téléph. : Berg. 48-12.

Chaussures
Avant d'acheter ou de commander, vous devriez consulter notre offre. Sans peine, vous serez convaincus que nous offrons les plus grands avantages.
Nous expédions contre remboursement

Bot. p ^r filles et garç. ferrées avec ou sans cout. der., haute tige,	26-29 30-35	Fr. 15,50 18,50
„ „ „ cuir ciré, non ferrées, pour dimanche,		14.- 17.-
„ „ „ Derby, solides „		14.- 17.-
„ „ „ en box, peau de veau, souples, Derby,		18,50 22.-
„ „ „ très soignées, fortes semelles,		18,50 21,50
Bottines pour dames, ferrées, avec ou sans couture derrière,	36-43	24.-
„ „ „ cuir ciré, pour dimanche, non ferrées,		21.-
„ „ „ cuir ciré, souples, jolie forme,		25.-
„ „ „ peau de veau ciré, forme Derby,		26,50
„ „ „ en box, talons 1/2 hauts, Derby, élégant,		29.-
„ „ „ en box, bouts vernis, „		28.-
„ „ „ chevreau, „		31.-
„ „ „ en box, qualité extra, „		29,50
Bottines pour garçons, façon Napolitains, bien ferrées, solides,	36-39	23.-
„ „ „ façon militaire, à souflets, bien ferrées,		28.-
„ „ „ cuir ciré, souples, pour dimanche, Derby,		24,50
„ „ „ en box, fortes semelles, jolie forme,		26,50
„ „ „ II semelles, „		27,50
Bottines pour hommes, façons Napolitains, bien ferrées, solides,	40-47	28.-
„ „ „ façon militaire, à souflets, fort ferrées,		34.-
„ „ „ façon militaire, à souflets, hautes tiges		36.-
„ „ „ cuir ciré, pour le dimanche, jolie forme,		30.-
„ „ „ pour le dimanche, Derby,		31.-
„ „ „ souples, fortes semelles, Derby, jolies		31,57
„ „ „ en box, „ „ „ élégantes		34.-

Socques ordinaires et fines, soul. d'hiver, chaussons & pant. en grand choix
Demandez notre catalogue gratis & franco.
AUX CHAUSSURES MODERNES S. A.
J. MARTY, gérant
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Rue de Romont, 26